

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél: 0032 (0)81 77 24 00 - Mail: te@spw.wallonie.be

facebook : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

31/10/2025

NEUVILLE : N5 : Travaux : largeur limitée à partir de ce 3 novembre !

Des travaux commencent ce lundi 3 novembre sur la N5 entre PHILIPPEVILLE et COUVIN.

La chaussée sera fermée en direction de Couvin et la circulation sur la N5 sera basculée d'un même côté et s'effectuera sur **une seule bande de largeur limitée** dans chaque sens.



Veuillez vérifier, avant le transport, la possibilité de passage, adapter votre planning ou demander une autorisation de déviation.

<u>Durée probable</u>: 2 semaines.